

GROGNE SOCIALE P.3



Ahoomey-Zunu risque de ne pas organiser les élections

L'élève Anselme Douiti est-il martyr du Gouvernement ou des travailleurs ? P.3



CRISE SOCIALE ET MEDIAS AU TOGO

Jouer à l'apaisement ou devenir mercenaires de la plume



Le Ministre Djimon Oré

DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

La 5ème TICAD pour les 1er, 2 et 3 juin 2013



Le Ministre Kokou Sémondji



Partout, partagez l'Internet autour de vous !!!

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE
HELIM nomade



Le routeur WiFi seul
à 79 000 F CFA

Pack Helim Nomade WiFi

1 modem routeur WiFi
+ 1 carte SIM + Activation Internet
+ 1 Forfait PLATINIUM offert

99 000 F CFA



Avec le **HELIM Nomade WiFi**, accédez à Internet à grande vitesse et partagez votre débit avec vos proches.

- Jusqu'à 2.8 Mbps
- Accès WIFI simultané pour 5 appareils
- Compatible tous terminaux à connectivité WiFi
- Compatible OS Windows et Mac

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVI
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

GROGNE SOCIALE :

Le Premier ministre Ahoomey-Zunu risque de ne pas organiser les élections

Le Gouvernement vient d'accorder une augmentation spéciale de 30 000F et 20 000F respectivement pour les travailleurs de la catégorie A et les autres. Cette prime, valable pour les huit mois restants de l'année 2013, a été obtenue suite aux chaudes et longues négociations entre le Gouvernement et les syndicats des travailleurs. D'ici là les négociations se poursuivent pour la revalorisation des salaires. La particularité des pourparlers est la détermination des travailleurs qui étaient allés plus loin qu'autorise la démocratisation du dialogue social, pour devenir une véritable force de pression sur le Gouvernement. L'autre signe particulier, c'est que le Gouvernement n'a rien mis dans la balance pour faire basculer les objectifs de la grève. En d'autres termes, il n'a pas usé de moyens autres que les chiffres de croissance pour convaincre les représentants de la STT et autres aux négociations.

Mais en fait le discours choque. On sait bien que dans l'esprit du principe de séparation des pouvoirs, le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé ne veut pas influencer les actes du Gouvernement qui en assume la responsabilité devant l'Assemblée nationale. C'est pourquoi, même en tant que chef de l'Exécutif, il ne peut pas communiquer à la place des membres du Gouvernement. Cela ne veut en aucun cas dire qu'il minimise les drames survenus à l'occasion des manifestations des enseignants, notamment la mort de deux élèves à Dapaong. L'exploitation abusive des élèves par les travailleurs de l'éducation n'a

pas été bien gérée par le Gouvernement. La faiblesse des procédures de sanction politique dont dispose le Parlement fait que des ministres se réfugient derrière la responsabilité solidaire du Gouvernement qui, en Afrique, protège les actes départementaux des ministres. Le Président de la République togolaise a eu le courage politique et la détermination opérationnelle de remplacer les ministres dès lors que leur comportement a un impact destructif de la quote de popularité de toute l'équipe gouvernementale, et même contraire au projet de société sur la base duquel il a été élu ou encore les engagements pour lesquels le peuple lui a accordé une

majorité au Parlement.

Le Premier ministre Ahoomey-Zunu Séléagbodji est dans une situation où l'Assemblée nationale est politiquement faible à cause des prérogatives qu'elle ne tire pas de leur mandat, mais d'un arrêt de la Cour Constitutionnelle. Le front social actuel est venu dégrader la posture du Chef du Gouvernement de sorte qu'on est amené à penser qu'il n'assure que la continuité de la fonction de Premier ministre. Mais très haut technicien, il sait faire son image à la Primature. Il vient de la Présidence, et il rend compte à son chef au Palais. L'astuce qu'il lui reste pour durer jusqu'à la tenue effective des élections législatives et locales, il a encore besoin d'une marque plus lisible et plus forte auprès de l'opposition et des syndicats. Alors que c'est ici que la quote est très basse. Pour avoir été président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les leaders de l'opposition ne souhaitent pas qu'il soit maintenu à la tête du Gouvernement jusqu'à l'organisation des prochains scrutins. Ils le trouvent moins tendre que Gilbert Fossoun Houngho qu'il a remplacé il y a à peu près un an. Ce sont d'ailleurs ces



Le P.M Séléagbodji Ahoomey-Zunu

acteurs d'en face qui ont simulé la rumeur selon laquelle le Président Burkinabè Blaise Compaoré aurait conseillé à son homologue togolais Faure Essozimna Gnassingbé de changer Arthème contre X. D'ailleurs de sources proches de la facilitation du dialogue inter togolais, nous avons appris qu'à l'occasion d'un contact diplomatique avec Ouagadougou, des signataires de l'Accord Politique Global de

2006 aurait demandé expressément au facilitateur de peser de tout son poids pour obtenir du Président Faure Gnassingbé la dissolution du Gouvernement Ahoomey-Zunu. N'est-ce pas à cause de sa maîtrise de tous les dossiers d'opposants au Palais et pour l'avoir été lui-même ? Me Apollinaire Madji Yaovo Agboyibo avait frôlé un tel séisme inopérant.

Peter AWUI

L'élève Anselme Douti est-il martyr du Gouvernement ou des travailleurs ?

A la suite des événements malheureux qui ont conduit à la mort de deux élèves dont Anselme sous balles à Dapaong et à la fermeture des établissements scolaires sur l'ensemble du territoire, une commission d'enquête police-gendarmerie a été créée pour enquêter et punir les auteurs de ces tirs mortels. Mardi dernier, le ministre de la Sécurité, Yark Damehane a livré les premiers éléments.

Il ressort que 3 fonctionnaires de police ont été formellement identifiés comme ayant exécuté les tirs de sommation ; l'un d'eux est directement responsable du couloir où la victime a été fauchée. Ils ont été mis aux arrêts.

Selon le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a reconnu qu'« Il est établi que l'élève a succombé des suites d'une blessure par balle imputable à des forces de l'ordre qui tentaient de contenir les manifestants. », avant d'annoncer que des poursuites judiciaires seront engagées contre le fonctionnaire auteur du tir mortel. Yark Damehane martèle que « Les conséquences pour l'auteur seront à la hauteur de l'acte qu'il a posé », alors que le Togo a aboli la peine de

mort. Lorsqu'il se livre à ce type de communication, il est à craindre que des in-



terprétations conduisent à la confusion jusqu'à la réclamation de la tête de l'élément des forces de l'ordre

qui a tiré à bout portant sur l'élève Anselme (12 ans !).

Les enseignants sont coresponsables de la mort d'Anselme pour avoir impliqué les enfants là où ils n'étaient pas concernés, et où les meneurs ont refusé de prendre le devant. Cela s'apparente à la stratégie Gninvigbéyomé en 1993 à Fréau Jardin (actuelle Place Anani Santos). Le Gouvernement est responsable pour les insuffisances du commandement de la Gendarmerie de la Région des Savanes, pour défaut d'instruction ferme à ne pas utiliser le matériel de guerre à l'occasion d'une manifestation des civils. De plus, l'organisation de la sécurité civile a manqué de prévoir des effectifs proportionnels à la densité des population ou à l'étendue des régions.

ADOUKOUNA Rosenbloom

Voici la déclaration du ministre Yark

Suite aux violentes manifestations enregistrées à Dapaong le 15 avril 2013, une commission mixte d'enquête Police-Gendarmerie a été mise en place conformément aux instructions du gouvernement pour faire la lumière sur les circonstances dans lesquelles le décès de l'élève Sinandaré Gouyano Anselme est survenu.

Il ressort des différents témoignages, des auditions et des recoupements effectués en vue de la reconstitution des faits ; ce qui suit :

1- Il est établi que l'élève Sinandaré Gouyano Anselme a succombé des suites d'une blessure par balle imputable à des éléments de force de l'ordre qui tentaient de contenir les manifestants.

2- Acculés par des jets de pierres, les forces de sécurité ont, tout d'abord, procédé à des tirs de sommation.

3- malheureusement, un tir tendu a dans la foule, atteint mortellement la victime

4- Trois (3) fonctionnaires de police ont été formellement identifiés comme ayant exécuté les tirs de sommation

5- le fonctionnaire de police responsable du couloir où la victime a été fauchée a également été identifié.

Les mesures qui sont prises :

-Les 3 fonctionnaires de police ainsi que le commandant de l'Unité ont été immédiatement mis aux arrêts de rigueur.

-L'auteur du tir mortel sera traduit en justice conformément à la procédure en vigueur.

Pour ce qui concerne Douti Sinaléngue, les investigations se poursuivent afin de déterminer les circonstances dans lesquelles son décès est survenu. Dès que les conclusions de ces investigations seront disponibles, elles seront communiquées sans délai.

Le gouvernement saisi l'occasion pour renouveler ses sincères condoléances aux familles éplorées

Le Médiateur, votre journal, désormais sur le web: www.togopage.com

CRISE SOCIALE ET MEDIAS AU TOGO :

Jouer à l'apaisement ou devenir mercenaires de la plume

Comme une fumée, la crise née des revendications syndicales a pris une allure inquiétante avec des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants. Et pendant que le gouvernement et les responsables syndicaux multiplient les négociations pour un apaisement et une sortie définitive de la crise, certains médias jouent aux catalyseurs de la fermentation, au grand mépris de l'éthique et de la déontologie du métier de journaliste. Certains n'hésitent pas à livrer leurs micros à des gens qui crachent le venin ou qui s'en prennent à des personnes semant du doute, de la désolation et même de la terreur dans les cœurs et les esprits. Rien qu'à lire certaines publications de la place, on se rend compte que la presse togolaise a en-

core devant elle, un grand chemin à parcourir vers l'appropriation de sa responsabilité sociale. La médiocrité, qui ne réside plus dans le français « approximatif » mais dans l'inventivité prohibitive, amène des journalistes à faire des commentaires erronés qui désinforment en déformant, et soulèvent plutôt qu'informer et apaiser par la proposition ou le décryptage des pistes de solutions. Malheureusement, un lectorat avide du sensationnel est victime des titres « phares » qu'il préfère à ceux des médias qui usent du tact pour préserver l'essentiel sans occulter la vérité.

Le droit fondamental du journaliste c'est d'informer, former, éduquer, sensibiliser, dénoncer et corriger. S'il peut s'arroger un droit d'insulter, tromper, dénigrer, vilipender,



Djimon Oré, Ministre de la Communication

ce n'est pas un devoir. L'incertitude et le doute que l'on constate dans le monde scolaire explique bien ce fait. Certaines déclarations et certains commentaires sont de nature à semer le doute dans les esprits des enseignants et surtout des élèves. On en veut

pour preuve que ce que l'on a constaté ces dernières heures. Alors que les élèves et les enseignants étaient au rendez-vous de la reprise des cours lundi, comme un éclair dans le ciel un message faulx dans toutes les oreilles des enseignants venant on ne sait d'où. Conséquence, c'est un nouveau débrayage. Une fois encore les élèves sont abandonnés, certaines écoles se vident, et ceci au mépris de la décision du gouvernement de rouvrir les classes. Un élève approché dans sa retraite a confié : « nous avons bien démarré le cours et vers la fin de la première heure on voit nos enseignants sortir des salles et s'en aller sans rien nous dire. » et un autre un de dire. « Nous ne savons plus ce qu'il faut faire. Nous sommes en classe de terminale et bientôt ce sera l'examen. Nous étions vraiment soulagés lors-

que nous avions retrouvé nos professeurs. Voilà qu'ils viennent de nous lâcher encore. » Second corollaire, le jour suivant alors que les enseignants étaient là, ce sont les élèves qui furent absents, croyant que le scénario allait se répéter et surtout après avoir écouté certaines déclarations et certains commentaires des médias. Voilà la confusion, une confusion entretenue par ceux qui sont appelés à faire la lumière et à éclairer l'opinion. Des tissus de mensonge et de contrevérité qui tuent le métier de journaliste.

Dans cette situation où l'implosion est le chef d'œuvre des médias, lorsque le journaliste ne veut pas jouer à l'apaisement, il devient mercenaire de la plume. Ah, comme ça fait honte d'être journaliste au Togo.

ERIC T. & Peter A.

Culture de la paix et prévention des conflits par les medias

1- Culture de la Paix

Si chaque journaliste, chaque producteur de radio, de vidéo, de télévision, de site web, chaque éducateur, chercheur, enseignant etc... s'engageait à relever les gestes de réconciliation, les actes porteurs de paix qui on lieu dans son entourage et à leur consacrer des émissions et des programmes, une cassette vidéo, quelques pages web, un cours, une séance d'animation... nous aurions tous ensemble donné davantage de chances à la paix dans le monde. « Puisque les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. Les médias peuvent en ce domaine sensibiliser l'opinion publique promouvoir les droits de l'homme et contribuer efficacement à la compréhension internationale » pour emprunter les termes à l'UNESCO.

Puisque les images et les textes exercent une influence sur ceux qui les reçoivent, le journaliste doit se demander comment les lecteurs et téléspectateurs réagissent à des présentations catastrophistes, à ces images de violence qu'ils reçoivent à leur domicile lorsqu'ils regardent les informations pendant le dîner familial. Il doit aussi se demander si ces textes et images les rendent pessimistes, résignés, indifférents parce que convaincus qu'il n'y a rien à faire pour améliorer la situation, ou si cela suscite la colère, la révolte, les

réactions violentes, voire terroristes, ou encore si cela engendre le désir de participer aux campagnes d'opinions, de contribuer à l'action des ONG pacifistes.

Les médias doivent jouer pleinement leur rôle de tribunes d'alerte précoce sur les fléaux porteurs de haine, de dégradation de l'environnement, de violations des Droits de l'Homme, et de propagation vertigineuse du VIH/SIDA etc ... Car, la protection des Droits de l'Homme est le pivot d'une paix sociale et d'un développement humain durables. Parler donc de la contribution des médias à la vulgarisation de la culture de la paix et à la prévention des conflits, ainsi qu'à la protection des Droits de l'Homme, c'est-à-dire du rôle des moyens de communication de masse dans l'amélioration des Droits de l'Homme et de la culture de la coexistence pacifique revient à se demander comment faire pour transformer nos médias, s'ils ne le sont pas encore, en outils militants pour la paix et les droits humains. C'est par là que nous permettrons et orienterons nos médias pour qu'ils deviennent de véritables vecteurs d'éducation pour l'avènement et la préservation de la paix indispensable à nos communautés pour que nos maigres ressources et énergies soient dirigées vers le développement socio-économique, plutôt que vers les opérations de maintien de la paix et de règlement des conflits dont la survenance aurait

pu être évitée grâce à une communication responsable. Les cas de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda montrent à plus d'un titre la responsabilité des médias dans l'explosion de situations conflictuelles.

Les médias ont le devoir de promouvoir une culture de la paix par une information équilibrée, dépassionnée. Il leur incombe aussi de vulgariser les techniques traditionnelles de règlements des conflits, qu'on peut trouver en Afrique particulièrement. Même en période de conflit, les médias peuvent contribuer, comme les radios-amateurs en Bosnie, à alerter la communauté internationale et / ou à permettre aux familles déplacées par les conflits - d'avoir des nouvelles de leurs proches.

En effet quand le Général Morillon, commandant en chef des forces de l'ONU en Bosnie, lance un appel pour sauver la ville assiégée de Srebrenica, c'est grâce aux radios-amateurs que celui-ci sera entendu dans les capitales européennes. Le téléphone ne fonctionnant plus, les radios-amateurs étaient devenues le seul lien avec l'extérieur que peuvent maintenir les habitants des villes assiégées. C'est également grâce à ces radios que le monde occidental est informé de leur martyre.

Grâce à des trésors d'ingéniosité, les animateurs de ces radios de Bosnie ont pu déjouer la pénurie générale, en transformant des moteurs de voiture en turbine électrique et leur parfaite

maîtrise des communications par ondes hertziennes leur ont permis de déjouer les tentatives de brouillage des forces serbes ainsi que de communiquer quelle que soit la situation atmosphérique. Au service de l'information et des associations humanitaires, les radios-amateurs ont aidé également les familles à garder le contact malgré la tourmente.

2- La prévention des conflits par les médias

Si les médias se transforment en tribunes et supports de communication pour sensibiliser l'opinion publique, promouvoir les droits de l'homme et contribuer efficacement à la compréhension internationale, ils peuvent fondamentalement élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes.

Car la meilleure façon de préserver la paix est de prévenir les conflits et la meilleure façon de prévenir les conflits est l'éducation à la paix et au respect de la différence qui, en elle-même, est source de richesse.

L'éducation de base de qualité pour tous étant un problème de sécurité humaine, les médias peuvent guider les choix des acteurs sociaux et politiques en matière d'éducation et formation de la jeunesse parce qu'un enfant qui grandit dans un environnement de haine ne peut avoir une stabilité d'esprit et peut banaliser l'adversité et la violence. Un jeune qui a été élevé

dans ces conditions est enclin à s'engager dans les conflits et même à aller sur le front, les tueries étant devenues pour lui un spectacle plutôt qu'une scène d'horreur. La drogue est alors leur stimulant. C'est une obligation pour les vecteurs de communication de participer à la formation civique des citoyens, à la culture de la tolérance et de la tendresse ainsi que de la fraternité pour une coexistence pacifique et de se préoccuper des politiques économiques et sociales peu épanouissantes pour les femmes et les enfants.

C'est quand ils sont encore très réceptifs que les enfants doivent apprendre comment se protéger des abus, des maladies comme le VIH/SIDA. Les médias doivent aussi s'investir à inculquer aux forces armées l'esprit humanitaire et à les sensibiliser sur le contenu des instruments internationaux en matière de protection des droits de l'homme et de l'Enfant. C'est dans cette optique que la connaissance du Protocole facultatif à la convention des Nations-unis relative aux Droits de l'Enfant permettra de dissuader les recruteurs d'enfants soldats ; de même la question des enfants pourra ainsi faire partie intégrante des efforts de paix, non seulement afin que leurs besoins et leurs droits soient pris en considération mais aussi afin qu'une paix durable s'installe et que les jeunes soient associés à la consolidation de la paix.

Une contribution du CPCPD

Rétablissement de l'ordre constitutionnel

Centrafrique

Lors d'un déplacement en République centrafricaine, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les affaires politiques, Jeffrey Feltman, a lancé lundi un appel pour que des efforts soient déployés de toute urgence afin de restaurer la sécurité, de mettre fin aux abus et d'assurer le retour à l'ordre constitutionnel.

Jeffrey Feltman

« Je suis aujourd'hui en République centrafricaine pour exprimer la profonde préoccupation des Nations Unies devant la détérioration des conditions de sécurité et des droits de l'homme dans le pays, ainsi que notre solidarité envers la population en détresse et extrêmement vulnérable en ce moment », a indiqué M. Feltman lors d'une conférence de presse donnée à Bangui, la capitale centrafricaine.



caine.

« À l'heure actuelle, la priorité est de rétablir rapidement l'ordre public et la sécurité à travers le pays et

tions Unies à Bangui, dirigée par la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), Margaret Vogt. Il a salué à cette occasion le soutien continu apporté par le Bureau à la République centrafricaine tout au long de la crise, dans des circonstances difficiles.

Lors de ses échanges, M. Feltman a réitéré les appels de la communauté internationale et des pays la région à un retour complet à l'ordre constitutionnel et à la fin de l'impunité. Il a souligné la nécessité d'une transition inclusive, prévue par les Accords de Libreville, signés en janvier 2013.

Le Secrétaire général adjoint pour les affaires politiques a appelé à des mesures urgentes pour rétablir la sécurité et faciliter les opérations humanitaires, exigeant la fin des pillages, des meurtres et des violations des droits de l'homme, y inclus les abus sexuels.

M. Feltman a enfin lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle accorde à la République centrafricaine une attention «

plus ciblée et soutenue » afin d'éviter la récurrence des crises et de l'instabilité dans le pays.

« La République centrafricaine ne peut pas continuer à être la crise oubliée qui émerge brièvement sur la scène internationale pour retomber dans l'oubli jusqu'au prochain embrasement tragique », a résumé M. Feltman.

Parallèlement, la Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a prévenu que son Bureau examinait actuellement de très près les allégations de crimes graves en République centrafricaine qui relèveraient de la compétence de la Cour, y compris des attaques contre des civils, des meurtres et des pillages.

« Notre mandat est de mettre fin à l'impunité pour de tels crimes et notre compétence s'étend à tout le territoire de la République centrafricaine. Les Centrafricains et Centrafricains ont déjà trop souffert. Je n'hésiterai pas à poursuivre en justice les responsables de leurs souffrances », assure Mme Bensouda dans un communiqué de presse.

Onutogo.org

DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

La 5ème TICAD pour les 1er, 2 et 3 juin 2013

Yokohama accueille la 5ème Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD) du 1er au 3 juin 2013. Vingt ans déjà, la TICAD - une initiative lancée en 1993 par le gouvernement japonais pour promouvoir un dialogue politi-

et 17 mars 2013 à Addis-Abeba (Ethiopie), la Conférence de Yokohama est une sorte de table ronde autour de laquelle les gouvernements des pays africains ont l'opportunité de présenter au parterre de bailleurs de fonds, leurs priorités dans la planification. la programma-

AFRIQUE-JAPON
TICAD V

que de haut niveau entre les dirigeants africains et leurs partenaires dans le domaine du développement - l'Afrique est au cœur de l'agenda de coopération du Japon. Avec des résultats probants notamment en Afrique subsaharienne, la TICAD est devenue le principal cadre mondial dont la mission est de coordonner l'exécution de programmes visant à promouvoir le développement de l'Afrique. Les principes directeurs de l'organisation sont l'"appropriation" par les Africains de leur processus de développement et le "partenariat" international. Une composante importante de ce cadre de concertation est la coopération entre l'Asie et l'Afrique.

Pour le ministre de la Planification et du Développement, Kokou Semodji qui avait représenté le Togo à la réunion préparatoire des 16

tion et le financement des projets porteurs de croissance et sociaux. Les documents à soumettre à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ont été donc adoptés dans la capitale éthiopienne et feront l'objet d'une Déclaration dite " Déclaration de Yokohama 2013 " et d'un Plan d'action quinquennal (2013-2017).

La Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique (TICAD) dont les partenaires sont l'Union Africaine, la Banque Mondiale, le PNUD et la JICA (l'Agence de coopération internationale du Japon), permettra aux Chefs d'Etat et de Gouvernement d'aborder des questions pluridisciplinaires telles que la croissance, la promotion de l'investissement, la paix et la stabilité, la jeunesse et la promotion de la femme.

de protéger la population civile des abus », a-t-il rappelé au terme d'une journée d'entrevues avec des représentants de différentes formations politiques et de la société civile. M. Feltman s'est également entretenu samedi avec le Premier Ministre centrafricain, Nicolas Tiangaye, qui se trouve actuellement à Douala, au Cameroun.

M. Feltman a par ailleurs rencontré l'équipe des Na-

ATTEINTE DES OMD AU TOGO

5,6 milliards F CFA du Japon pour accélérer

Depuis des décennies, le Japon est partenaire de l'Afrique. Le Togo a longtemps bénéficié de la coopération nipponne avant la suspension de l'aide internationale en 1993, suite aux soubresauts démocratiques, avec à la clef les accusations de déficit démocratique. Vingt ans après, c'est toute la communauté internationale qui reconnaît les efforts de redressement économique avec des progrès démocratiques importants. Reçu par le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu lundi, l'ambassadeur du Japon a salué les efforts des autorités togolaises dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont l'échéance est 2015.

L'Ambassadeur du Japon, M. Susume Inoue a réaffirmé la disponibilité de son pays à soutenir les efforts de développement du Togo, en ces termes : « Le Japon va continuer à s'engager dans des projets de développement.. » Joignant l'acte à la parole, le diplomate japonais a signé dans l'après-midi, une



convention de 5,6 milliards de Fcfa destinée à financer le secteur de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Pour donner au Gouvernement togolais la libre hiérarchisation des priorités, M M. Susume Inoue a indiqué que « ce don n'est pas destiné à des projets spécifiques. C'est une aide flexible dans un cadre macroéconomique afin de lui permettre de se procurer équipements nécessaires pour son développe-

ment économique et social »

Le Japon entretenait une coopération multiforme avec le Togo, notamment dans presque tous les secteurs répertoriés par le viseur des OMD. Il y a à peine trois mois, (février 2013), Tokyo avait fait don de 2,7 milliards Fcfa pour l'achat de riz et de blé en faveur des populations vulnérables, dans le cadre du Kennedy Round (KR).

Peter AWUI

Petits bobos, comment les soigner sans trousse médicale

Nos conseils pour soulager bosses, cloques, piqûres et autres blessures sans gravité avec les moyens du bord, c'est-à-dire sans aucun traitement. Efficacité garantie !

BRÛLURE BENIGNE : PENSEZ AU MIEL

La peau est rouge, ça fait mal...mettez-la d'abord sous l'eau du robinet, pas trop froide, pendant quinze minutes : cela soulage et freine la propagation de la chaleur en profondeur. Séchez avec une compresse stérile. Après, faute de crème pour brûlures superficielles, vous pouvez appliquer du miel (sauf sur les cloques), qui favorise la cicatrisation en stimulant la multiplication des cellules : cette propriété a été démontrée par des études. En revanche, n'utilisez surtout plus ces mauvais remèdes de grand-mère, comme le beurre, l'huile, la pomme de terre crue ou encore un glaçon : non seulement c'est

tout en soulageant.

SAIGNEMENT : OUBLIEZ LE COTON

S'il s'agit d'une plaie, compressez-la avec des compresses stériles, ou à défaut avec un linge non pelucheux repassé au fer (cela le stérilise). Pour un saignement de nez, penchez la tête légèrement en avant et appuyez avec deux doigts sur la narine qui saigne pendant dix minutes. En général, cela suffit.

Dans les deux cas, évitez le coton : cette matière peut laisser des fibres incrustées dans une lésion et s'accroche à la muqueuse nasale, ce qui aura pour effet, quand on l'ôte, de souvent redéclencher le saignement. De plus, il peut en rester un petit bout.

DESINFECTION : RIME AVEC SAVON

On pense toujours antiseptique. Mais ce n'est pas le plus important. Ayez le réflexe de laver toute la plaie

de salive, qui elle-même comporte beaucoup de bactéries.

AMPOULES : LAISSEZ LA PEAU, SANS PERCER

Cette cloque, vous avez l'habitude de la percer, voire d'enlever la peau pour qu'une nouvelle se forme ? Ce n'est pas la bonne méthode : vous retarderez la cicatrisation et favoriserez peut-être même une infection.

Gardez plutôt la peau intacte : le liquide à l'intérieur de la cloque est stérile et a donc un effet protecteur. Et lavez simplement en douceur la zone de l'ampoule à l'eau et au savon. Si la peau est intacte, pas besoin d'antiseptique : recouvrez-la avec un pansement spécial ampoules, ainsi elle guérira mieux.

PIQÛRES QUI GRATENT : REMEDE DU JARDIN OU DE LA CUISINE

Moustiques, fourmis, orties... vous n'avez pas de pommade pour calmer les démangeaisons qu'ils occasionnent ? Frottez avec des feuilles de plantain ou avec des fleurs de géranium écrasées. Sinon, utilisez des lamelles d'oignon ou d'ail, ou encore des brins de persil pour les piqûres de moustiques. A défaut, il vous restera la solution des glaçons dans un linge.

DIARRHÉE : CONTINUEZ DE BOIRE

Elle peut être d'origine virale ou être due à une in-



inefficace, mais il y a surtout un risque infectieux. Quant au dentifrice à la menthe, qui procure une sensation de frais, cette méthode aggrave terriblement la réaction inflammatoire et risque de provoquer des convulsions chez l'enfant.

TRAUMATISME : METTEZ DES GLAÇONS OU UNE CANETTE

Pour éviter la formation d'un bleu sensible ou d'une bosse, il vous faudrait de l'arnica. Si vous n'en avez pas, trouvez de quoi refroidir la partie douloureuse pendant quinze à vingt minutes : des glaçons dans un sac plastique ou enveloppés d'un linge fin, un sac contenant un produit congelé placé dans un tissu... si vous êtes en extérieur, utilisez une canette en aluminium : sa fraîcheur diminuera la dilatation des vaisseaux, ce qui aura pour effet de limiter le saignement interne et la réaction inflammatoire,

à l'eau et au savon : cela élimine la majorité des bactéries et donc assainit la blessure. Un antiseptique doit toujours être mis sur une peau propre, sinon cela ne sert pas à grand-chose.

Surtout ne cherchez pas à désinfecter avec n'importe quoi, par exemple avec du vinaigre, de l'eau de javel ou un alcool fort : ces produits n'apportent rien et peuvent aggraver la réaction inflammatoire, donc la douleur. En plus, cela agresse la peau et ralentit parfois la cicatrisation, tout comme, contrairement à une idée reçue, l'eau de mer, qui n'est pas bonne non plus, car le sel a un effet retardataire, sans parler des microbes.

Autre mauvaise habitude fréquente avec les jeunes enfants, et par conséquent à oublier : souffler sur un bobo pour calmer les picotements, et rassurer... ce n'est pas sain ! cette action a pour effet de projeter des microparticules



toxication alimentaire... dans ces cas-là, on a tendance à boire le moins possible pour ne pas l'aggraver, ce qui se révèle être une erreur, car la diarrhée surviendra de toute façon !

Au contraire, il faut boire beaucoup d'eau, des bouillons salés, des boissons sucrées (coca-cola, thé très sucré), ce qui permet de compenser et de ne pas



déshydrater.

DOULEUR DENTAIRE : ESSAYEZ LE CLOU DE GIROFLE

Vous êtes en panne d'antalgiques... calez un clou de girofle contre votre dent : il anesthésiera souvent assez vite le mal. A défaut, appliquez un morceau d'ail de la même façon. Et si vous n'avez aucun des deux sous la main, mettez une poche de glace sur votre joue.

REAPPRIVOISEZ VOTRE SOMMEIL

Oubliez les mauvaises nuits de l'année et pensez surtout à récupérer.

Mieux on dort, plus on est en forme, et plus nos capacités physiques et intellectuelles sont au top ! Voici comment s'assurer un bon

sommeil réparateur.

- **Pratiquer un exercice physique en journée** (dans l'idéal une heure au moins), vous n'en dormirez que mieux. Mais évitez d'en faire juste avant d'aller vous coucher si vous avez du mal à fermer l'œil.
- **Même en vacances, essayez de garder des heures de coucher et de lever**

le plus régulières possible.

Cela a un effet synchronisateur du rythme veille-sommeil et facilite l'endormissement. Bâillements, paupières lourdes, yeux qui piquent, clignements des yeux sont signes qu'il est temps d'aller se coucher. Ne tardez pas, sinon l'envie de dormir passe au bout d'une quinzaine de minutes et ne revient qu'au prochain cycle (toutes les quatre-vingt-dix minutes).

· **Evitez les excitants après 15 minutes).** Café, thé, cola, vitamine C retardent l'endormissement et augmentent les réveils nocturnes.

· **Dînez au moins deux heures avant le coucher.** Privilégiez les aliments à base de glucides lents (pommes de terre, riz, pain, pâtes), qui favorisent le sommeil, car ils permettent une meilleure régulation des apports tout au long de la nuit. Les produits laitiers sont également conseillés. Evitez les fritures et les graisses cuites.

· **Evitez tabac et alcool le soir.** La nicotine est un stimulant qui retarde l'endormissement, augmente les réveils nocturnes et rend le sommeil plus léger. L'alcool a une action sédatrice, mais favorise l'instabilité du sommeil avec des réveils fréquents. De plus, il aggrave les problèmes respiratoires : ronflements et apnées.

· **Renoncez aux écrans.** Jeux, internet, films et émissions, outre les couchers tardifs qu'ils favorisent, entraînent des difficultés à s'endormir à cause de l'excitation psychique qu'ils provoquent. La luminosité des écrans retarde aussi l'heure d'avoir sommeil. Stoppez tout au moins trente minutes avant le coucher.

· **Faites l'obscurité dans la chambre.** Cela facilite le sommeil profond réparateur.



BANQUE TOGOLAISE DE DEVELOPPEMENT

Un réseau international de correspondants en Afrique, Asie Europe et USA



Avec nos cartes **BTD-GIM** et **BTD-VISA**, effectuez vos achats en toute sécurité







SIEGE SOCIAL
PLACE DE L'INDEPENDANCE, B.P : 65, LOME - TOGO
TEL : +228 22 21 36 41 / 22 21 36 42, FAX : 22 21 44 56, SITE WEB : www.btd.tg, E-MAIL : togo_devbank@btd.tg

Le Médiateur

Hebdomadaire Panafricain
d'Informations d'Analyses
et de publicité

Récépissé
No 0392/26/01/2010/HAAC
Siège social : Agoenyivé
Assiyéy, 2è porte 3è rue à
gauche après l'Eglise des AD.
BP : 321 LOME
Tél. :
+228 90 24 11 51 / 90 90 92 93
E-mail : awuiipeter@yahoo.fr
Site web: www.togopage.com

**Directeur Général chargé
de la Publication :**
AWUI Egoulou Ali Peter

**Directeur de la Rédaction
chargé du desk politique :**
ADOUKOUNA Rosenbloom

Chef des Reportages :
Trésor SAMA

Service commercial :
22 46 02 46

Enquêtes :
Dos Passos et Rosenbloom

Infographie:
Benjamin K. TCHABI

Imprimerie :
La Colombe

Tirage :
3000 exemplaires



Profitez du premier
outil universel : Internet

GPS

GESTION DE
DONNEES A
DISTANCE

INTERNET HAUT
DEBIT REEL

ilico Android

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Télécom ou appelez le 112



ilico TELECOM. Par Références

www.togopage.com/tg

TOGO CELLULAIRE



L'international

Chez Togocel, désormais, tous vos appels
internationaux passent à 95 f/mn !!!

Plus de restrictions, plus de limites; appelez sans
compter, parlez plus longtemps, tous les jours,
24h/24. C'est ça la marque du leader.



**Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Centrafrique, Gabon, Niger, Nigéria, France, USA,
Canada, Chine, Liban, Inde, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Italie, Espagne.**



LE LEADER

Tarifs divisibles par tranches de 20 secondes